

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
six mois......50
Pas d'abonnement pour moins
de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuite-
ment sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....50cts.
Insertions subséquentes.....50cts.
Pour les annonces à long terme
condition spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou
de décès50cts.

J-D GUAY, Rédacteur et Editeur-Propriétaire. { JOURNAL HEBDOMADAIRE }

VOL. VII. No 52

FEUILLETON No 18

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE

XV
AUX COMPLAIS

“Mais que cette exaltation était vaine et qu'il fallait peu pour l'éteindre! Cette nuit même, comme je pouvais notre porte, que j'avais recommandé à Rosalie de laisser entrouverte, j'éprouvai une résistance imprévue. Par l'entrebaillement, j'appelai Rosalie à voix basse. Point de réponse. Etouffant d'inquiétude je réunis toutes mes forces et je parvins à entrer. A terre, près de la porte, en travers, gisait la malheureuse Rosalie sans connaissance. Elle ne revint à elle que pour battre la campagne et me faire craindre qu'elle ne fût devenue folle. Ce n'était que le délire de la fièvre....”

XVI
REMORDS

Outre qu'il était resté debout jusqu'à ce moment, Clément avait encore joint à son débit une pantomime et un accent parfois très énergiques. Avant d'aller plus loin, il s'assit pour se reposer et reprendre haleine. Max, lui, n'apas plus remué qu'un marbre. Le sang s'était retiré de son visage; la sueur mouillait son front; son regard, fiébrile en terre, avait l'inflexible raideur d'une balle échappée d'un fusil; il semblait que la colonne d'air qui pesait sur ses épaules eût la densité du plomb. Dans son accablement il ne songea guère à mesurer l'intervalle qui sépara l'instant où Clément s'était arrêté et celui où il reprit :

—A présent, rappelez-vous ma feinte misère, ma conversion hypocrite, mon mariage avec Rosalie sous le patronage de la société Saint-François-Régis, ma place, mes travaux, mon aisance progressive ma préoccupation de la justifier, de la prouver au besoin par mes livres, et vous aurez en même temps que l'intelligence de ma tactique, l'explication de la plupart des scènes énigmatiques auxquelles vous avez assisté. Ce qui vous reste à savoir, ce que vous n'avez pu que pressentir, c'est ce que j'ai souffert et que je souffre encore à cette heure.

“Par rapport aux faits, je ne fus trompé dans aucune de mes prévisions : tout se passa pour moi de la manière la plus rassurante. Si la valise et les cent mille francs accusaient chez Thillard un projet de fuite, le corps intact, les cent mille francs même, et mieux que cela, une lettre adressée à sa femme où il déclarait, en termes ambigus, que “compromis dans des spéculations malheureuses, et “impuissant à se relever, il se “sentait incapable d'assister “au spectacle de sa honte, parurent autant de témoignages irrécusables de son suicide. On se borna à conjecturer qu'au moment de passer à l'étranger, il avait été assailli par le remords et qu'il s'était

tuer pour s'y soustraire. Il n'y a donc pas à le contester : habile autant qu'il se peut, favorisé à souhait par les circonstances, mon crime, aux yeux des hommes, n'était vraiment pas ; je n'avais à redouter ni soupçon, ni enquête ; partant, d'après mes principes, je pouvais gagner avec moi-même que rien au monde ne serait capable de troubler ma sécurité. Cependant je bâtissais sur des mensonges. Au contraire, ce qui eut lieu, l'état où je suis réduit, tout tend à me faire croire que, dans une société purement formaliste, si la certitude de l'impunité, la plupart du temps, n'est que fictive, et que le plus insignifiant scélérat, supposez qu'il soit assez adroit pour échapper au bûche ou à l'échafaud, peut encore trouver en lui-même un châtement mille fois plus terrible que celui dont il se joue....”

“Dans le principe, les bruits que je recueillais de droite et de gauche sur l'agent de chance, les plaintes de ceux de ses clients qu'il réduisait à la misère, le désespoir de sa belle mère et de sa femme, la tolle général contre lui, aidèrent amplement à me rassurer, presque à m'absoudre. J'ajoutai que la préoccupation de nous envelopper d'une ceinture impénétrable de mensonges, le soin d'organiser notre intérieur, notre assiduité dans les églises, les exigences de mon emploi, les préparatifs de notre mariage, ne nous laissaient guère le temps de songer au repentir. Mais ces jours de calme, qui nous semblaient devoir toujours de calme, qui nous semblaient devoir toujours durer, passèrent pour nous avec plus de rapidité encore que, dans un convoi à toute vapeur, les panoramas ne défilent sous les yeux.

“Cette quiétude fut troublée dès les premiers jours. A moins de l'intervention directe d'une puissance occulte, il faut convenir que le hasard se montra ici étrangement intelligent. Si merveilleux que paraisse le fait, vous ne penserez même pas à le mettre en doute, puisque aussi bien vous en avez la preuve vivante en mon fils. Bien des gens, au reste, ne manqueraient pas d'y voir un fait purement physique et physiologique et de l'expliquer rationnellement. Quoi qu'il en soit, je remarquai tout à coup des traces de tristesse sur le visage de Rosalie, je lui en demandai la raison. Elle éluda de me répondre. Le lendemain et les jours suivants, sa mélancolie ne faisait que croître, je le conjurai de me tirer d'inquiétude. Elle finit par m'avouer une chose qui ne laissa pas que de m'émouvoir au plus haut degré. La première nuit après notre mariage, elle avait vu, mais vu, prétendait-elle, comme je vous vois, la figure pâle de l'agent de change. Elle avait épuisé inutilement ses forces à chasser ce qu'elle prenait d'abord pour un simple souvenir : le fantôme n'était sorti de ses yeux qu'aux premières lueurs du crépuscule. De plus, ce qui certes était de nature à justifier son effroi, la même vision l'avait persécutée avec une ténacité analogue plusieurs nuits de suite. Je simulai un profond dédain et tâchai de la convaincre qu'elle avait été dupe tout

uniquement d'une hallucina-

tion. Je compris, au chagrin qui s'empara d'elle et se tourna insensiblement en cette langueur où vous l'avez vue, que je n'avais point réussi à lui inculquer mon sentiment. Nous eûmes un enfant et je me vis contraint de la priver du bonheur d'avoir son enfant auprès d'elle.

“Emus de sentiments à figurer dignement dans une pastorale, nous allions voir notre enfant de quinzaine en quinzaine. Rosalie l'aimait jusqu'à la passion, et moi-même, je n'étais pas loin de l'aimer avec frénésie ; car, chose singulière, sur les ruines amoncelées en moi, les instincts de la paternité seuls restaient encore debout. Je m'abandonnais à des rêves ineffables ; je me promettais de faire donner une éducation solide à mon enfant, de le préserver, s'il était possible, de mes vices, de mes fautes, de mes tortures ; il était ma consolation, mon espoir. Quand je dis moi, je parle également de la pauvre Rosalie qui se sentait heureuse rien qu'à l'idée de voir ce fils grandir à ses côtés. Quelles ne furent donc pas nos inquiétudes, notre anxiété, quand à mesure que l'enfant se développait, nous aperçûmes sur son visage des lignes qui rappelaient de plus en plus celui d'une personne que nous eussions voulu à jamais oublier. Ce ne fut d'abord qu'un doute sur lequel nous gardâmes le silence même vis-à-vis l'un de l'autre. Puis la physiognomie de l'enfant approcha à ce point de celle de Thillard, que Rosalie m'en parla avec épouvante, et que moi-même je ne pus cacher qu'à demi mes cruelles appréhensions. Enfin, la ressemblance nous apparut telle, qu'il nous sembla vraiment que l'agent de change fût rené en notre fils. Le phénomène eût bouleversé un cerveau moins solide que le mien. Trop ferme encore pour avoir peur je prétendis rester insensible au coup qu'il portait à mon affection paternelle, et faire partager mon indifférence à Rosalie. Je lui soutins qu'il n'y avait là qu'un hasard ; j'ajoutai qu'il n'était rien de plus changeant que le visage des enfants, et que, probablement cette ressemblance s'effacerait avec l'âge ; finalement, qu'au pis aller, il nous serait toujours facile de tenir cette enfant à l'écart. J'échouai complètement. Elle s'obstina à voir dans l'identité des deux figures un fait providentiel, le germe d'un châtement effroyable qui tôt ou tard devait nous écraser, et, sous l'empire de cette conviction, son repos fut pour toujours détruit.

“D'autre part, sans parler de l'enfant, quelle était notre vie ? Vous avez pu vous-même en observer le trouble permanent, les agitations, les secousses chaque jour plus violentes. Quand toute trace de mon crime avait disparu, quand je n'avais plus rien à craindre absolument des hommes, quand l'opinion sur moi était devenue unanimement favorable, au lieu d'une assurance fondée en raison, je sentais croître mes inquiétudes, mesangoisses, mes terreurs. Je m'inquiétais moi-même avec les fables les plus absurdes ; dans le geste, la voix, le regard du premier venu, je voyais une allusion à mon crime. Les allusions à mon crime. Les allusions m'ont

successivement

sur le chevalet du bourreau. Souvenez-vous de cette soirée où M. Durosoir raconta une de ses instructions. Dix années de douleurs lancinantes n'équivaudront jamais à ce que je ressentis au moment où, sortant de la chambre de Rosalie, je me trouvais vis-à-vis du juge qui me regardait au visage. J'étais de verre, il lisait jusqu'au fond de ma poitrine. Un instant, j'entrevis l'échafaud. Rappelez vous ce dicton : “Il ne faut parler de corde dans la maison d'un pendu”, et vingt autres détails de ce genre. C'était un supplice de tous les jours, de toutes les secondes. Quoi que j'en eusse, il se faisait dans mon esprit des ravages effrayants. L'état de Rosalie était de beaucoup plus douloureux encore : elle vivait vraiment dans les flammes. La présence de l'enfant dans la maison acheva d'en rendre le séjour intolérable. Incessamment, jour et nuit, nous vécutimes au milieu des scènes les plus cruelles. L'enfant me glaçait d'horreur. Je faillis vingt fois l'étouffer. Outre cela, Rosalie, qui se sentait mourir, croyait à la vie future, aux châtements, aspirait à se réconcilier avec Dieu. Je la railais, je l'insultais, je menaçais de la battre, j'entraï dans des fureurs à l'assiner. Elle mourut à temps pour me préserver d'un deuxième crime. Quelle agonie ! Elle ne sortira jamais de ma mémoire.

“Depuis, je n'ai pas vécu. Je m'étais flatté de n'avoir plus de conscience, de ne jamais connaître le remords, et cette conscience, ces remords grandissent à mes côtés, en chair et en os, sous la forme de mon enfant. Cet enfant, dont, malgré l'imbécillité, je consens à être le gardien et l'esclave, ne cesse de me torturer par son air, ses regards étranges, par la haine instinctive qu'il me porte. N'importe où que j'aïlle, il me suit pas à pas, il marche ou s'assoit dans mon ombre. La nuit, après une journée de fatigue, je le sens à mes côtés, et son contact suffit à chasser le sommeil de mes yeux ou tout au moins à me troubler de cauchemars. Je crains que tout à coup la raison ne lui vienne, que sa langue ne se délie, qu'il ne parle et ne m'accuse. L'inquisition, dans son génie des tortures. Dante lui-même, dans sa supplicomanie, n'ont jamais rien imaginé de si épouvantable. Je me surprends dessinant à la plume la chambre où je commis mon crime ; j'écris au bas cette légende ; Dans cette chambre, j'empoisonnai l'agent Thillard-Ducornet, et je signe. C'est ainsi que dans mes heures de fièvre, j'ai détaillé sur mon journal à peu près mot pour mot tout ce que je vous ai raconté.

“Ce n'est pas tout. J'ai réussi à me soustraire au supplice dont les hommes châtent le meurtrier, et voilà que ce supplice se renouvelle pour moi presque chaque nuit. Je sens une main sur mon épaule et j'entends une voix qui murmure à mon oreille : “Assassin !” Je suis mené devant des robes rouges ; une pâle figure se dresse devant moi et s'écrie : “Le voilà !” C'est mon fils. Je nie. Mon dessin et mes propres mémoires me sont représentés avec une signature. Vous le voyez, la réalité se

mêle au songe et ajoute à mon épouvante. J'assisté enfin à toutes les péripéties d'un procès criminel j'entends ma condamnation : “Oui, il est coupable.” On me conduit dans une salle obscure où viennent me joindre le bourreau et ses aides. Je veux fuir des lents de fer m'arrêtent, et une voix me crie : “Il n'est plus pour toi de miséricorde !” J'éprouve jusqu'à la sensation du froid des ciseaux sur mon cou. Un prêtre prie à mes côtés et m'invite parfois au repentir. Je le repousse avec mille blasphèmes. Demi-mort, je suis cahoté par les mouvements d'une charrette sur le pavé d'une ville ; j'entends les murmures de la multitude comparables à ceux de la mer, et, au-dessus, les imprécations de mille voix. J'arrive en vue de l'échafaud. J'en gravis les degrés. Je ne me réveille que juste à l'heure où le couteau glisse entre les rainures ; quand, toutefois, mon rêve ne continue pas, quand je ne suis pas traîné ou présence de ce lui que j'ai voulu nier, de Dieu même, pour y avoir les yeux brûlés par la lumière, pour y plonger dans l'abîme de mes iniquités, pour y être supplicié par le sentiment de ma propre infamie. J'étouffe, la sueur m'inonde, l'horreur comble mon âme. Je ne sais plus combien de fois déjà j'ai subi ce supplice.

“J'ai recouru à l'opium. Mes douleurs en combattent l'effet, et rien n'est plus atroce que cette lutte de la souffrance contre les fatigues du corps. Et il n'y a pas à prétendre que je puis pas mourir. Que deviendrait mon enfant ? Il me possède, je suis sa proie, sa bête de somme ; il tient ferme dans sa main les rênes du mors que j'ai à la bouche, et, par instants, il tire à me faire hurler. En d'autres termes, il me rive à la vie, il cloue mes membres sur cette terre, pour que le remords puisse à l'aise dévorer et redévorer mon cœur, mes entrailles.

“Ce n'est rien encore. Au lieu de dormir, souvent je me lève ; comme un fantôme, j'erre à travers les rues, je vais m'asseoir dans quelque endroit écarté. Les millions d'étoiles qui émergent dans l'espace me semblent autant d'yeux fixer sur moi, et je courbé honteusement la tête : le front dans les mains, en dépit de moi-même je me recueille, je plonge dans le passé, je reconstruis la chaîne de mes idées et de mes actions. A ces souvenirs se mêlent, comme autant de voix qui m'accusent, me maudissent, les bruissements des arbres et des herbes, les hurlements lugubres des chiens. Ces bruits s'ontent graduellement et prennent, les proportions d'une tempête. Glacé de terreur, je me dresse ; un cercle de spectres hideux dansent autour de moi, remplissent mon oreille de cris sauvages, déchirent ma chair de leurs griffes. Trop robuste pour prendre connaissance, je suis sans force pour fuir, et je dois endurer ce supplice jusqu'à l'heure où l'hallucination m'abandonne, de guerre lasse sans doute.

(A continuer)

HARDES FAITES

Venant d'être reçu un assortiment de hardes faites pour hommes, jeunes garçons pour la lère Communion et pour enfants au-dessous de 8 ans

AUSSI UN ASSORTIMENT DE CHAUSURES CHAPEAUX

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMME SUPERBES

TWEEDS ET SERGES DONT NOUS FAISONS UNE SPÉCIALITÉ DÉFIANT TOUTE COMPARAISON

Nous avons en mains, outre l'assortiment général un grand nombre d'articles de notre vieux stock que nous vendons à prix très réduits.

Une visite est vivement sollicitée.

LEMIEUX & Cie

NOUVELLE SOCIÉTÉ

CHS. BERTRAND & CIE

La société existant sous les noms et raisons de Chs Bertrand & Cie, faisant affaires à l'Isle-Verte, comme marchands, manufacturiers d'instruments agricoles, fournitures de mouens, etc., a été dissoute par le décès de feu Sieur J-Bts Raymond. Les affaires seront continuées par Chs Geo. Bertrand seul, et à qui tous les comptes passés duvront être payés sans délai, ayant à régler les affaires de la succession.

Isle-Verte, 25 Mai 94.—2ms

AVIS

M. C.-A. Maguy, de la maison Bernard, Fils & Cie, de Québec, sera à Chicoutimi sous peu, avec l'accord de la maison. Ces messieurs acceptent que l'on voudra bien leur confier les réparations d'instruments de musique, lesquelles réparations seront faites à la responsabilité de la maison Bernard, Fils & Cie.

ASSUREZ VOS PROPRIÉTÉS CONTRE LE FEU

—DANS LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE

'GUARDIAN'

DE LONDRES ANGLETERRE.
ETABLIE EN 1821

A COMMENCE LES AFFAIRES AU CANADA EN 1839

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :
Batisse de la Guardian, No 131, Rue St-Jacques, MONTREAL

Capital souscrit.....\$10,000,000
Capital payé.....5,000,000
Fonds Investis Dépasseant.....22,500,000

LA "GUARDIAN" est la Compagnie faisant affaires contre le Feu, QUI AIT LE PLUS FOR CAPITAL PAYÉ DU MONDE entier.

Pertes causées par le Feu réglées et payées promptement et libéralement.

C. GELINAS, Inspecteur pour la Province de Québec.

V.-P. AUBIN, AGENT, CHICOUTIMI
5 mai 93, 1 an.

Le présent numéro de notre journal est le dernier de l'année courante. Nous commencerons la semaine prochaine, avec le premier numéro de la huitième année, à publier huit pages. L'encouragement dont le public nous a favorisés depuis quelques années nous permet de faire cette amélioration et nous en sommes heureux.

Le matériel de notre imprimerie sera presque doublé par les récents achats que nous avons faits à Québec, dans des circonstances exceptionnellement avantageuses.

LE MERITE AGRICOLE

M. Geo. Buchanan et M. Eugène Casgrain, les juges du Mérite agricole Provincial, visiteront dans une dizaine de jours les fermes des concurrents de notre région.

L'an dernier, le Concours pour les terres les mieux tenues des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean a révélé qu'ici comme ailleurs, mieux qu'en bien des endroits même, on sait cultiver bien et surtout avec de réels bénéfices. Nous sommes convaincus que le Concours du mérite agricole nous fera honneur. Nous ne pouvons prétendre assurément être aussi avancés que les plus vieilles paroisses du district de Québec mais ce sera déjà beaucoup pour nos cultivateurs que d'avoir un nombre de points nécessaires pour être diplômés.

Les concurrents peuvent donc attendre ces visiteurs en toute confiance. Nous n'avons aucune recommandation à leur faire, car nous les connaissons assez et nous apprécions assez leur exploitation pour savoir que partout les juges trouveront le bon ordre et le véritable système de culture praticable ici.

Nous serons probablement, au prochain numéro, en état de donner la date précise de l'arrivée de MM. Buchanan et Casgrain.

VISITES IMPORTANTES

L'Hon. M. Chapleau, lieutenant gouverneur de la province de Québec, est arrivé à Roberval mardi soir, dans le but de présider à l'inauguration officielle du vapeur "Le Colon." Il est accompagné par l'hon. M. Ouimet, ministre des travaux publics à Ottawa et ses deux fils, l'hon. M. Nantel, ministre des travaux publics à Québec, M. Leblanc, orateur de l'Assemblée Législative, MM. Arthur Dansereau, Guilbault, ancien député, S. Lesage, député ministre des travaux publics à Québec, l'hon. Jos. Royal, ex-lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, M. La Lacroix, ingénieur en chef du département des Travaux Publics, le colonel King, beau-père du lieutenant gouverneur, Shorbrooke, le Dr Ephrem Chapleau, Ottawa, M. C.-T. Viau, Montréal, M. Richard White, de la Gazette, de Montréal, M. J.-G. Scott, secrétaire du chemin de fer Québec et Lac St-Jean; M. Durocher, secrétaire de l'hon. M. Ouimet, M. Ls-H. Taché, Montréal.

Il ont été rencontrés à Roberval par les principaux citoyens de la localité, MM. Jos. Girard M.P.P., M. L.-G. Bellefleur, M. P., M. Honoré Petit, M. P.P., M. P.-H. Boily, M. J.-C. Blais, M. F.-X. Gosselin, M. J.-D. Guay, etc. Hier, une trentaine d'excursionnistes de Chicoutimi sont allés passer quelques heures à Roberval pour rencontrer les distingués visiteurs.

Sa Grandeur Mgr Labrecque, M. le Grand Vicaire Bellefleur, le Rev. H. Lavoie, l'hon. juge Gagné, M. J.-E.-A. Dubuc, étaient aussi sur le train.

Il y a eu hier soir à huit heures présentation d'une adresse à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et réponse par celui-ci, puis discours par les honorables MM. Ouimet et Nantel. La bénédiction du "Colon" a été faite par le Rev. M. Lizotte.

Aujourd'hui, il y a excursion à Mistassini. Malheureusement, par suite d'accidents aux vapeurs Pétronelle et Undine une cinquantaine de personnes, tout au plus, pourront faire le voyage.

Les distingués visiteurs prendront un train spécial demain après dîner, à Roberval, pour arriver à Chicoutimi vers trois ou quatre heures p. m.

M. le maire Tessier et les membres du Conseil de Ville s'occupent d'organiser une réception digne des distingués visiteurs, qui s'embarqueront sur le Carolina samedi matin.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Nous accusons réception de la liste des Prix pour l'Exposition provinciale qui aura lieu à Québec en septembre prochain. Nous avons aussi les renseignements nécessaires pour les prix de passage et de transport par les chars et nous nous empressons d'en donner connaissance à nos lecteurs.

Le public sera transporté à Québec à raison de \$3,00, aller et retour, seconde classe et de \$1,00 en première classe.

Un tarif spécial a été établi pour les exposants. Ceux-ci seront transportés à raison de \$1,50 en seconde classe et de \$2,50 en première. C'est là un taux tout à fait satisfaisant et nous constatons avec plaisir que la compagnie fait tout en son pouvoir pour permettre aux cultivateurs de notre région de visiter l'Exposition.

Elle fait plus encore pour le transport des objets à exposer. Tous les produits agricoles, céréales, légumes, fruits, fromages, beurres etc, seront transportés gratuitement. Les animaux seront transportés pour la moitié du plus bas tarif.

La liste des prix, telle que publiée, ne peut cependant donner entière satisfaction au public et nous attirons l'attention du Comité de l'Exposition sur quelques modifications importantes à faire: Il y aurait beaucoup à dire si nous allions disséquer toute la liste des prix mais notre but n'est pas de faire tort à la compagnie d'exposition. Nous aimons simplement à faire remarquer quelles seront les modifications indispensables à faire, et sans ces modifications, nous croyons peu avantageux pour notre région d'exposer.

ESPECE CHEVALINE

En premier lieu nous constatons que l'on a oublié ou négligé de faire une classe spéciale pour le cheval anglo-normand, qui est évidemment le cheval le plus recommandable dans la province de Québec. Nos chevaux normands méritaient une classe spéciale que l'on ne leur a pas donnée, nous ne savons trop pourquoi. Nous croyons même que l'on aurait dû en faire deux classes, le gros et le petit Normand.

Nous regrettons aussi que l'on ait fait disparaître la classe "Chevaux pour usage général." Dans notre province, il y a des chevaux de mérite n'appartenant à aucune race distincte et dont les plus beaux spécimens auraient pu trouver leur place avantageusement dans la classe en question. En 1887, il y eut un cheval de notre région primé dans cette classe.

ESPECE BOVINE

Nous remarquons que la classe Ayrshire a été jugée digne de quatre prix pour chaque section, s'élevant en tout à \$307. On sait que le nombre d'éleveurs ayrshires est relativement peu considérable dans la province et spécialement dans le district de Québec.

En donnant quatre prix par section on aurait certainement encouragé nos éleveurs de bétail canadien à exposer davantage et cela aurait été une forte réclame en faveur de ce bétail supérieur. On aurait pu facilement réduire le nombre de prix pour certaines races en très petit nombre dans la province, et appliquer les montants, pour nos animaux canadiens. Ainsi, nous n'avons dans la province que peu d'éleveurs d'animaux Durhams, que six élevages de Herefords, trois de Polled Angus, aucun de Galloways, un seul de Devons, trois ou quatre de Guernesays, deux de Holsteins, et toutes ces races sont aussi primées que notre race canadienne.

Nous nous demandons enfin, d'accord avec bien des gens que nous avons consultés, pourquoi l'on a pas fait une classe pour le bétail Jersey-Canadien. Le gouvernement dans ces dernières années, a fortement encouragé nos sociétés d'agriculture à croiser notre bétail canadien avec le Jersey et aujourd'hui on semble vouloir déprécier les produits, qui sont pourtant supérieurs.

ESPECE PORCINE

Une regrettable méprise existe pour les prix accordés à la race porcine. Sans qu'on puisse nous en rendre compte, on a entré dans une classe les Yorkshire, les Chester White et autres races pures. Il y a une différence énorme entre les Yorkshire et les Chester White. L'animal Yorkshire ne fait rien en vue de l'engrais la première année et il sera infailliblement battu par le Chester. Inutile donc d'exposer de jeunes Yorkshire. D'un autre côté le Yorkshire est une grande race et à un an, deux ans et plus est grandement supérieur au Chester. Il sera donc inutile d'exposer ceux-ci, s'ils ont un an ou plus.

Nous nous expliquons difficilement comment l'on a pu faire ces oublis et ces erreurs; nous les signalons espérant qu'il est encore temps de remédier à plusieurs de ces lacunes. Nous tenons surtout à une classe spéciale pour les Normands, à une classe pour le bétail Jersey-Canadien, à quatre prix par section pour les animaux canadiens et à la division des différents races porcines pures, Yorkshire et Chester White surtout.

Nous espérons que notre demande sera approuvée par nos confrères, par l'Événement surtout qui a reproduit nos remarques la semaine dernière. Nos députés peuvent aussi faire beaucoup en ce sens.

LA CHINE ET LE JAPON

La guerre qui vient de se déclarer entre ces deux pays a pour objet la suzeraineté de la Corée que se disputent le Japon et la Chine.

La Corée est un petit pays d'environ 10,000,000 d'habitants, qui touche du côté sud à la Chine, du côté nord à la Sibérie, partie de l'empire russe, et fait face au Japon, dont il n'est séparé du côté ouest que par un détroit. L'étendue territoriale de la Corée ne dépasse pas 200,000 milles en superficie, mais la contrée est riche en minerais très fertiles, et peut offrir, le long de la côte, d'excellents ports pour le commerce. Placé entre trois puissants voisins, nous pourrions dire quatre, vu que l'Angleterre a des intérêts commerciaux de premier ordre à sauvegarder de ce côté, c'est un objet de convoitise pour les intéressés.

Il y a déjà des années que le Japon prend tous les moyens possibles pour établir une sorte de protectorat sur la Corée, à l'instar de la Chine qui a dû abandonner ses droits de suzeraineté il y a près de 10 ans, afin d'éviter le paiement à la France d'une forte indemnité, conséquence du massacre par les Coreens de missionnaires français. Les hostilités ont été commencées par les Japonais qui ont ouvert le feu sur des transports Chinois chargés de troupes que la Chine envoyait en Corée: Les chinois ne purent opérer leur débarquement et pour échapper au feu meurtrier, la plupart se sont jetés à l'eau et noyés. Il est à peine échappé un être vivant au transport.

La Chine a une armée de 1,300,000 hommes mais n'a pas de marine. Le Japon a une flotte de guerre de 200,000 hommes seulement mais une force navale importante. Il est difficile de prédire le dénouement avec de tels éléments.

L'empire chinois est menacé intérieurement et plus dangereusement encore peut-être qu'au dehors. Les sociétés secrètes profitent des troubles actuels pour chercher à détourner la dynastie Tartare et rétablir l'ancienne dynastie. Dans les circonstances, une révolution est à craindre et si elle s'effectue, ce sera probablement au profit des ennemis de l'empire Chinois.

Cette querelle orientale, dit l'Événement serait d'un grand intérêt si l'on ne devait y voir figurer que la Chine et le Japon. Le malheur est que la Russie et l'Angleterre prétendent aussi s'en mêler; l'une guignant Port-Lazaroff, qui remplacerait Vladivostok avec avantage, l'autre Port-Hamilton, qui compléterait à merveille, au point de vue militaire, l'ang-Kong et Shanghai. Le tsar vient de donner l'ordre à des navires de guerre de l'escadre du Pacifique de se rendre dans les eaux coréennes. C'est uniquement, disent les journaux russes pour protéger, le cas échéant, les intérêts nationaux et pour empêcher une modification de statu quo.

Il y a déjà là-bas des navires anglais qui ont reçu une mission toute pacifique, et l'on doit craindre qu'à force de vouloir sauvegarder le statu quo, les deux rivaux européens ne le

compromettent irrémédiablement. Le Japon, en tout cas, fera bien de considérer que, s'il est seul à table pour le moment, il n'est pas seul à avoir l'appétit; que d'autres le regardent, qui se préparent à lui enlever de la bouche les plus gros morceaux.

AUX ETATS UNIS

D'après le dernier recensement, la dette hypothécaire aux Etats-Unis monte à \$6,000,000,000 sans inclure les obligations consolidées des corporations publiques, comme les compagnies de chemin de fer, etc.

S'il était tenu compte de ces dernières, le chiffre serait porté à \$11,000,000,000, soit plus qu'un sixième de la richesse totale du pays et trois dixièmes de la valeur de ses immeubles imposables. La dette immobilière représente un onzième de la richesse publique des Etats-Unis.

Durant la dernière décennie il y a eu une tendance marquée à l'augmentation des hypothèques immobilières. Dans trente-trois Etats, la dette a augmenté trois fois plus que la richesse et six fois plus que la population.

La propriété immobilière dans la République américaine, n'a donc plus cette liberté de transmission qui facilite les morcellements et les petits établissements. Le domaine agraire est concentré entre quelques mains et c'est une des causes les plus remarquables de l'abandon de l'agriculture pour le travail des fabriques, chez nos voisins.

Et la conséquence est l'agglomération de la population dans les centres ouvriers. Arrivent les chômages, suivent les grèves. Voilà un des côtés de la difficulté économique et sociale que les Américains ont à surmonter. Les terres aux Etats-Unis sont virtuellement entre les mains des "land grabbers" qui épuisent ainsi une des sources les plus sûres de la fortune publique.

A LA BAIE ST-PAUL

Les résidents de la Baie St-Paul sont actuellement divisés en deux camps, à la suite d'un différend qui existe depuis quelque temps et qui a pour cause la décision prise par le conseil municipal de construire un nouvel aqueduc. La paroisse est alimentée d'eau par un aqueduc privé auquel puisent 35 familles et les autres prennent l'eau à la rivière du Gouffre qui est toujours suffisamment haute.

Le conseil municipal a décidé de construire un aqueduc général dont le coût s'élèvera à \$10,500 et au règlement passé à cette fin exigeait la sanction des contribuables et la votation a eu lieu lundi et mardi dernier. Le règlement a été approuvé par une majorité de sept voix. Les votants sont au nombre d'environ deux cents et ceux qui s'opposaient au règlement accusent leurs adversaires d'avoir fait voler des gens qui n'étaient pas propriétaires bona fide.

M. Jos. Morin, député du comté de Charlevoix, qui est parti de Québec ce matin, nous a déclaré que c'est l'intention des opposants de demander la cassation du règlement devant Son Excellence le lieutenant-gouverneur.

On doit commencer sous peu la construction du nouvel aqueduc. L'eau viendra de la rivière à une quarantaine d'arpents du village où elle descendra au moyen de tuyaux de six pouces de diamètre.

On fait preuve de beaucoup d'initiative à la Baie St Paul et il est regrettable que les efforts des citoyens, les plus zélés soient entravés par une telle opposition.

NOS FEMMES

FRENONS-EN SOIN

La "Michigan Farmer" publiait dans son dernier numéro sous ce titre "Nos Femmes" un écrit plein de raison et de bon sens.

Nous avons, dit-il, amélioré nos tables, nos instruments d'agriculture. Nous avons donné à notre bétail tout le confort que la science peut procurer. Nous sommes munis des outils les plus perfectionnés.

Qu'avons-nous fait pour donner à nos femmes l'aisance et le confort dans nos maisons? Nos cuisines entr'autres sont-elles ce qu'elles devraient être? Les femmes sont obligées d'y passer plusieurs heures par jour durant la

saison la plus chaude de l'année et dans les trois quarts des maisons il d'y a pas une cuisine convenable. Rien pourtant n'est plus simple que de construire à bon marché une petite bâtisse attenante à la maison qui sert de cuisine pendant l'été et qui peut servir pendant l'hiver de boutique &c. Une petite bâtisse de cette nature peut être faite pour quelques piastres, de la planche, du papier à construire c'est tout ce qu'il faut.

Ces remarques du "Michigan Farmer" peuvent être appliquées avec vérité à beaucoup de nos maisons canadiennes. Sans doute dans les paroisses les plus avancées les maisons sont bien pourvues de cuisines d'été. Mais, dans une foule d'endroits, on trouve au milieu de la maison un poêle qui sert pour l'été et pour l'hiver, et auprès duquel la malheureuse femme est obligée de se tenir pour préparer les aliments de la famille durant des heures et des heures.

Le bois n'est pas rare en ce pays, et une petite allonge, que l'homme le moins habile peu faire lui-même, apporterait le confort à la famille durant les jours de la chaude saison. Ajoutons que rien n'est plus dommageable à la santé que des maisons ainsi surechauffées.

RECEPTION

Lundi soir, notre nombreuse société Chicoutimienne se réunissait chez Mme F.-X. Gosselin, pour une réception à l'occasion de la visite de sa nièce, Madame H. Q. De St Georges, du Cap Sonté.

Dire que la réception avait lieu chez Mme F.-X. Gosselin, c'est dire que la gaieté la plus vive n'a cessé de régner chez les invités pendant toute la soirée.

Des lanternes chinoises disposées avec goût et en grand nombre donnaient un aspect féerique à la "Maison Blanche" une des belles plus résidences de Chicoutimi.

Voici la liste des invités:

A Alexander, M. Nil, Melle Emma, Alain, M. et Mme L.

B Bolley, M. et Mme L.-G., Boily, M. P.-H., Mme Boily, Beauchamp, M. L.-E., Bossé, M. et Mme O., M. Thomas, Boily, M. Têlesphore, Melle Delphine, Eliza et Arabella, Blair, M. et Mme David, Melle Blair et Blair fils Blais M. J.-C. (Ottawa), Blagdon, M. et Mme (Québec), Boivin M. et Mme Elzéar, (Bagotville.)

C Côté, M. et Mme Onés. Côté. Melle Côté, (Bagotville), Casgrain, M. L.-A., Cloutier, M. Jos, Couture, Melle Eulalie, (Québec), Casgrain, Melle Bagotville.

D Dubuc, M. et Mme et Melle Melle Antoinette, Duchesne, Dr, Dumais, Melle, Hébertville, Desjardins, M. Georges, Québec.

F Fournier, Mme J.-B., Fraser, Melle H.

G Gagné, Hon. Juge J.-A. et Mme, MM. Pierre et Albert, Guay, M. et Mme P.-A. et Melle Sophie, M. et Mme J.-D., Gagnon, M. et Mme Jos, Gosselin, M. et Mme F.-X., Godin, M. et Mme W. et Melle Antoinette.

H Houliston, Melle, (Trois-Rivières.)

L LaCombe, Mme C.-A.-C., Melle Evangeline et Antoinette, Lachance, M. et Mme Jos. Melle Louise, Lemieux, M. et Mme Edouard, M. et Mme Hector.

M Morin, M. et Mme J.-L. Mayrand, M. et Mme Dr, (Bagotville), Martin, M. Henri.

N Neil, Melle (Québec)

P Pelletier, M. et Mme Jos., Petit, M. J.-B., Piché, Melle (Montréal).

R Rivier, M. et Mme Ad., Roy, M. et Mme Eugène.

S St-Georges, Mme H.-Q. de, Savard, M. et Mme Edouard.

T Tessier M. et Mme D. Melle Melle, Alice et Flora, Tremblay M. Emérou et Melle E., M. et Mme Wm, Talbot, M. et Mme Pître, Melle Marie-Blanche.

W Wood, M. Tom. (Toronto).

MIRACLE A LA BONNE SAINTE-ANNE

Parmi les pèlerins d'Ontario qui étaient à Ste-Anne de Beaupré, était une jeune fille qui souffrait d'un rhumatisme au point qu'elle ne pouvait marcher sans l'assistance de quelqu'un. Mlle Mary Thompson, ainsi se nomme la jeune paroissienne, est de Kingston, Ont. Elle était venue en compagnie de sa mère et elle avait la quasi-certitude que la bonne Ste-Anne la guérirait. Elle assista à la grand'messe et a pria avec une si grande foi, que Ste-Anne n'a pu être sourde à l'intercession de la malade. Après la messe, sa mère la conduisit à la balustrade afin de lui permettre de baisser les saintes reliques. Oh miracle! ses lèvres n'avaient pas plutôt touché le reliquaire qu'un cri de joie s'échappa de sa poitrine et la jeune fille se tourna vers la nef et se mit à marcher seule.

Une foule de pèlerins furent témoins de cette guérison miraculeuse, et plusieurs fidèles joignirent leurs larmes de joie à celles de Mlle Thompson, en remerciant la grande sainte pour cette nouvelle preuve de son immense bonté. Mlle Thompson avait déjà été à l'hôpital de Kingston mais les meilleurs médecins l'avaient abandonnée comme étant une malade condamnée par la science.

L'heureuse jeune fille était de passage en ville hier après-midi et elle s'est mise en route pour Kingston hier soir. Elle a fait le trajet de Ste-Anne à Québec sans la moindre fatigue; elle s'est même rendue à pied, visiter la terrasse.

EXPOSITION PROVINCIALE

QUEBEC

SEPTEMBRE, 10 AU 15

1894

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

AMUSEMENTS DIVERS

Pour liste des prix et toute information, s'adresser à

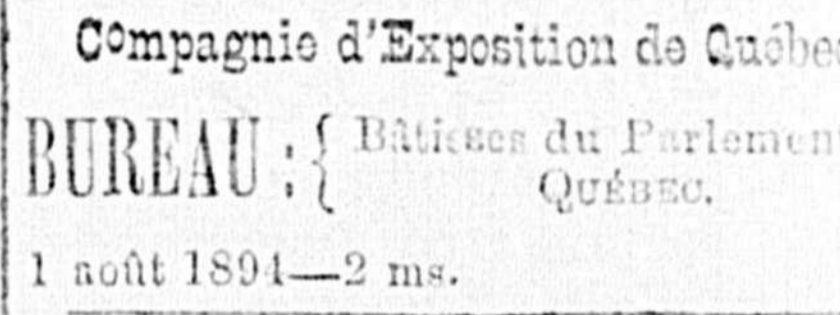
R. CAMPBELL,

Secrétaire,

Compagnie d'Exposition de Québec.

BUREAU: Bâtiment du Parlement, Québec.

1 août 1894—2 ms.



Entre le 1er Mai et le 15 Novembre la Compagnie du Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean transportera les marchandises de Québec à Chicoutimi, et vice versa, au même tarif que la Compagnie du Richelieu. Alex. Hardy, J.-G. Scott, Agent Gen. F. & P. Sec. et Gérant

POUR BIEN ECRIRE

ACHETEZ LES PLUMES

BLANZY FOUR, Cie

200 Variétés de 15 cts à \$1.00 la boîte de 144 plumes.

LA MELLEURE ENCRE

G. Toiray Mansin

LE XIXe SIECLE

D'un très beau noir inaltérable et spécial pour comptabilité.

LA SYRIENNE

Violette noire communicative donnant de 4 à 5 belles copies.

AZULENE

Bleu-noir fixe d'une jolie nuance bleue, intense en écrivant, tourne rapidement au noir parfait.

ADMINISTRATIVE

Violette-noire spéciale pour le commerce.

CRAYONS NOYTSCH

Crayons mine de plomb pour écrire plus de cinq-cents modèles divers, fabriqués avec soins, pour classes, dessin, bureaux etc.

LA CIE DE PAPIER ROLLAND

1er PRIX A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Seules usines au Canada fabriquant les beaux papiers toiles.

Papiers à écrire dans toutes les qualités et formats.

PAPIER MINUTES, LETTRES BILLES, CAHIERES ECRITURES

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND, & FILS

Agents pour le Canada.

6 à 14 Rue St-Vincent, Montréal.

Succursale à Québec: Bâtiment Renaud, Rue St-Paul.

NOUVELLES GENERALES

Une assemblée spéciale de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario aura lieu le 15 août, à l'effet de prendre des arrangements pour faire rentrer \$700,000 de parts, et faire une nouvelle émission de \$600,000, la différence ayant été payée sur les recettes de la compagnie.

Le monde scientifique est en émoi. Les astronomes prétendent que les habitants de la planète Mars répondent aux signaux qui leur ont été adressés au moyen de lignes électriques lumineuses il y a quelques temps.

Il est question, depuis quelques jours, de l'hon. Boucher de la Bruyère, président du Conseil législatif, comme successeur de l'hon. Chaffers, au siège sénatorial de Rougemont.

Si cette rumeur se réalise, il est fort probable que l'hon. M. Charvais succèdera à M. de la Bruyère comme président du Conseil.

NOTES LOCALES

PERSONNELS

L'honorable J.-S. Hall, trésorier provincial, est arrivé ce matin à l'hôtel McLean.

M. et Madame H.-Q. de St-Georges sont à Chicoutimi les hôtes de M. et Mme F.-X. Gosselin.

Le Rév. M. Huart, du Séminaire, Ed. Prop. du Naturaliste Canadien est de retour de Québec.

Le Rév. M. Onés. Lavoie curé des Escoumains et le Rév. M. Mathias Tremblay curé du Sacré-Coeur, sont à Chicoutimi.

Les Rév. MM. Dedyne Tremblay et Amédée Malais, missionnaires sur la côte Nord sont aussi de passage ici.

M. A.-T. Lepine, M. P. pour Montréal-Ouest, est retourné hier à Montréal et reviendra à Chicoutimi vendredi. Un des enfants de M. Lepine, âgé de 7 ans a été gravement malade, mais, nous apprenons avec plaisir qu'il est mieux maintenant.

M. G.-O. Tousignant, marchand, a été gravement malade depuis quelques semaines. Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen prend du mieux et est maintenant hors de danger.

REUNION DU CONSEIL

M. le Maire Tessier nous prie d'informer les citoyens de Chicoutimi qu'il y aura ce soir réunion du Conseil de ville aux fins d'aviser aux moyens à prendre pour recevoir le lieutenant-gouverneur Chapleau et sa suite.

Tous les citoyens sont invités à se rendre au conseil.

VOYAGEURS

On n'a aucune idée du nombre de voyageurs qui visitent notre région depuis quelques semaines. Les trains et les bateaux sont toujours bondés de voyageurs.

Mardi soir, à Roberval, les trois cents chambres de l'hôtel étaient occupées et la salle à diner s'est remplie trois ou quatre fois. Il a fallu deux chars palais pour descendre à Chicoutimi les voyageurs désireux de prendre le bateau le lendemain et un bon nombre n'ont pu trouver place sur le train.

Hier soir, il a fallu encore les deux chars palais. La Compagnie va être récompensée, espérons-le, des sacrifices qu'elle a faits.

EXCURSION

Une cinquantaine d'excursionnistes de Québec, font actuellement le voyage du Saguenay, arrêtant à Chicoutimi, à St-Alphonse, Tadoussac, Cacoua, le Malbaie et Baie St-Paul. MM. Pierre Clément, Ludger Bourgoing et Pruneau et Kérouac de Québec étaient les organisateurs de l'excursion.

ST ALPHONSE

M. L.-G. Belley, M. P., a adressé la parole à St-Alphonse, dimanche après la messe.

SOCIETE BIENVILLANTIE DE ST ROCH

M. Narciso Côté, agent général de la Société Bienveillante St Roch de Québec est à Chicoutimi pour terminer l'organisation dans notre ville d'une section de cette société de secours mutuels.

Nous espérons que la mission de M. Côté sera couronnée de succès.

ENCOURAGEMENT

Le gouvernement local, à la demande de M. Honoré Petit M. P. P. a accordé quelque argent bien utile dans le haut de la paroisse de Chicoutimi.

Une somme de \$50 a été attribuée à la construction d'un nouveau lac entre les deux rives de la rivière Chicoutimi pour relier les rangs St-Pierre et St-Paul.

En outre, une somme de \$150 a été accordée pour terminer le chemin du rang St-Antoine, dont nous avons parlé il y a quelques temps. C'est là de l'argent bien employé et nous en félicitons le député local.

LE CHEVAL NORMAND

M. L. O. Talbot de St-Michel, Belchasse, a fait application auprès de la Société d'Agriculture pour envoyer à Chicoutimi deux superbes juments devant être saillies par le reproducteur Normand Calvados. Une seule pourra être amenée cependant car il n'y a plus qu'une seule part disponible.

Cette demande de la part de M. Talbot, qui est un connaisseur, nous donne une idée de la valeur de Calvados, qui a été fort apprécié ici.

NOS RUES

Généralement, les rues de la ville sont dans un bon état par suite du règlement passé au Conseil obligeant tous les propriétaires à macadamiser leurs chemins avant le 1er août. Cependant, il y a encore quelques négligents et nous croyons que le Conseil rendra justice et devra être approuvé par tous les contribuables s'il force les retardataires à faire leur devoir sans plus de délai.

UN FEU DE CHAUX

Il existe quelque part dans les archives du Conseil un règlement obligeant tous les propriétaires de constructions en bois à les faire blanchir à la chaux, si elles ne le sont pas déjà ou si elles ne sont pas peinturées. Il y a peu de constructions non blanchies à Chicoutimi, mais il y en a encore et nous croyons qu'il suffirait d'inviter les retardataires à le faire pour obtenir cette amélioration.

LA DIPHTHERIE

La diphtérie a fait des ravages dans une maison de la ville la semaine dernière; deux enfants sont morts et deux autres ont été atteints de la maladie mais n'ont pas succombé heureusement.

A cette occasion, nous croyons que le bureau de santé n'a pas pris les mesures pour protéger les citoyens contre une maladie qui a fait l'hiver dernier des ravages sérieux à St-Alphonse.

Nous suggérons qu'une copie des règlements du bureau de santé soit publiée et que ces règlements soient mis en vigueur. Le public ne connaît guère les dangers de la diphtérie. Au bureau de santé incombe le devoir de le renseigner et la chose devrait être faite sans retard en cas que de nouveaux cas ne se déclarent. Nous ajoutons que les deux seuls cas de diphtérie qui existent aujourd'hui dans la maison ne causent plus d'inquiétudes, toutes les précautions voulues ayant été prises pour éviter la contagion.

NAISSANCE

A St-Alexis, le 29 juillet dernier, l'épouse de M. Léonce Gauthier, marchand, un fils.

DECES

Est décédé, mardi, à l'âge de 7 mois et 4 jours, Adéard, enfant de M. Henry Lalancette, cultivateur.

MAISON A VENDRE

Une maison à deux étages, neuve, d'une très belle apparence, située dans le centre de la ville, sur la rue Racine, sur un des plus beaux emplacements de Chicoutimi, avec fondations en pierre. Bon poste de commerce ou d'hôtel.

A vendre ou à louer. Le propriétaire accepterait même des propositions convenables d'échange.

Excellentes occasion et conditions faciles. S'adresser à M. Thibureau Bergeron, 2me. 10 Août 94 Chicoutimi.

SITUATION DEMANDE

Une personne d'un certain âge désire entrer chez un curé ou tout autre bonne maison comme gouvernante. Bonnes recommandations s'adresser par lettre à

Mademoiselle Z. de A. Bureau du Progrès Chicoutimi Saguenay



Cie Navigation Richelieu et Ontario

Ligne de Montréal

Un steamer quittera Québec tous les jours (excepté le dimanche) à 5 hrs p. m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Montréal et Toronto

Un steamer quittera Montréal tous les jours (le dimanche excepté) à 10 heures du matin.

Ligne du Saguenay

Le Steamer "Caroline" Cap. Barras quittera Québec à 7.30 a. m. le mardi et vendra pour Baie St-Paul, Eboulement, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Ha! Ha! Bay et Chicoutimi.

Le Steamer "Saguenay" Cap Rivorin quittera à la même heure, le mercredi et samedi pour les mêmes ports plus le Cap à l'Ange si le temps le permet et l'Anse St-Jean.

Le steamer venant du Saguenay le samedi laissera le quai de la Rivière du Loup à 6.30 le samedi après-midi. Ce changement d'heure le samedi est pour permettre aux touristes laissant Québec dans l'après-midi par l'Express de l'Intercolonial de prendre le bateau à la Rivière du Loup à 6.30 et de se rendre à la Malbaie samedi soir vers les 8.30.

SERVICE DU DIMANCHE

Un steamer quittera Québec pour Montréal le dimanche à 3 h. p. m. Les billets se vendront le samedi pour revenir par le même bateau le dimanche de Montréal à 3 heures de l'après-midi pour un simple billet de première classe.

Des billets se vendront aussi le dimanche au prix d'un simple passage de première classe de Québec au Trois-Rivières et retour le même jour.

Les billets et cabines peuvent être retenus aux bureaux de la Compagnie, à la Basse-Ville, aussi à Pagonce des billets de M. R.-M. Stocking et au bureau des billets de l'hôtel Chateau Frontenac.

L.-H. MYRAND, Agent

16 juin 94.

Nouvelle Modiste

Mlle Marie Tremblay désire informer les dames de Chicoutimi, qu'elle vient d'ouvrir un atelier de couture dans la maison autrefois occupée par M. le Dr Caron, en face du magasin de M. C.-P. Dumais, rue Racine.

Elle est prête à se charger de toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier, promettant prompt exécution et ouvrage de première qualité.

MARIE TREMBLAY.

4 juil.—2 ms.

HOTEL FILLION & GIRARD

L'hôtel autrefois occupé par Mme Faustin Boivin, à la station de Chambord, est devenu la propriété de MM. Fillion & Girard.

La maison est tenue sur un excellent pied et le public voyageur est respectueusement invité à accorder à cet hôtel tout le patronage qu'il mérite.

21 juin 93—2 ms.

Occasions exceptionnelles au Lac St-Jean

A VENDRE A ROBERVAL

Une magnifique terre d'une contenance de deux cents arpents avec bâtiments d'exploitation, maison pour le fermier, une grande et belle maison de propriétaire réunissant tous les comforts. Cette terre qui est à deux milles du village dans une magnifique situation sur le bord du lac est une des meilleures du canton par sa position et sa qualité. On accordera de longs termes de paiement.

20 Par acte de dissolution de société; à vendre: Un moulin à scie organisé avec tous les perfectionnements modernes, situé dans la paroisse de Roberval, comprenant grande scie et charriage, scie à dégrainer, scie à recouper, machine à faire les tenons, machine à faire les mortaises, machine à raboter, embouvetir et faire toutes espèces de moulures, moulin à bardeaux, dernier modèle, turbine "Little Grant" d'une force de 60 chevaux, arbre de couche et poignées en acier toutes machines neuves et de première qualité.

BARON DE HUE.

M. HECTOR LEMIEUX

BELLES MARCHANDISES NOUVELLES

tel que TWEEDS, CASHMIRE, FLANELLETES, etc. etc et à des prix excessivement réduits.

Il aura en outre comme par le passé tous les instruments aratoires dont les cultivateurs peuvent avoir besoin, tels que faucheuses, rateaux, moissonneuses, moulins à battre, cribles coupe paille, etc.

Hector Lemieux, Rue Racine

S. MORIN

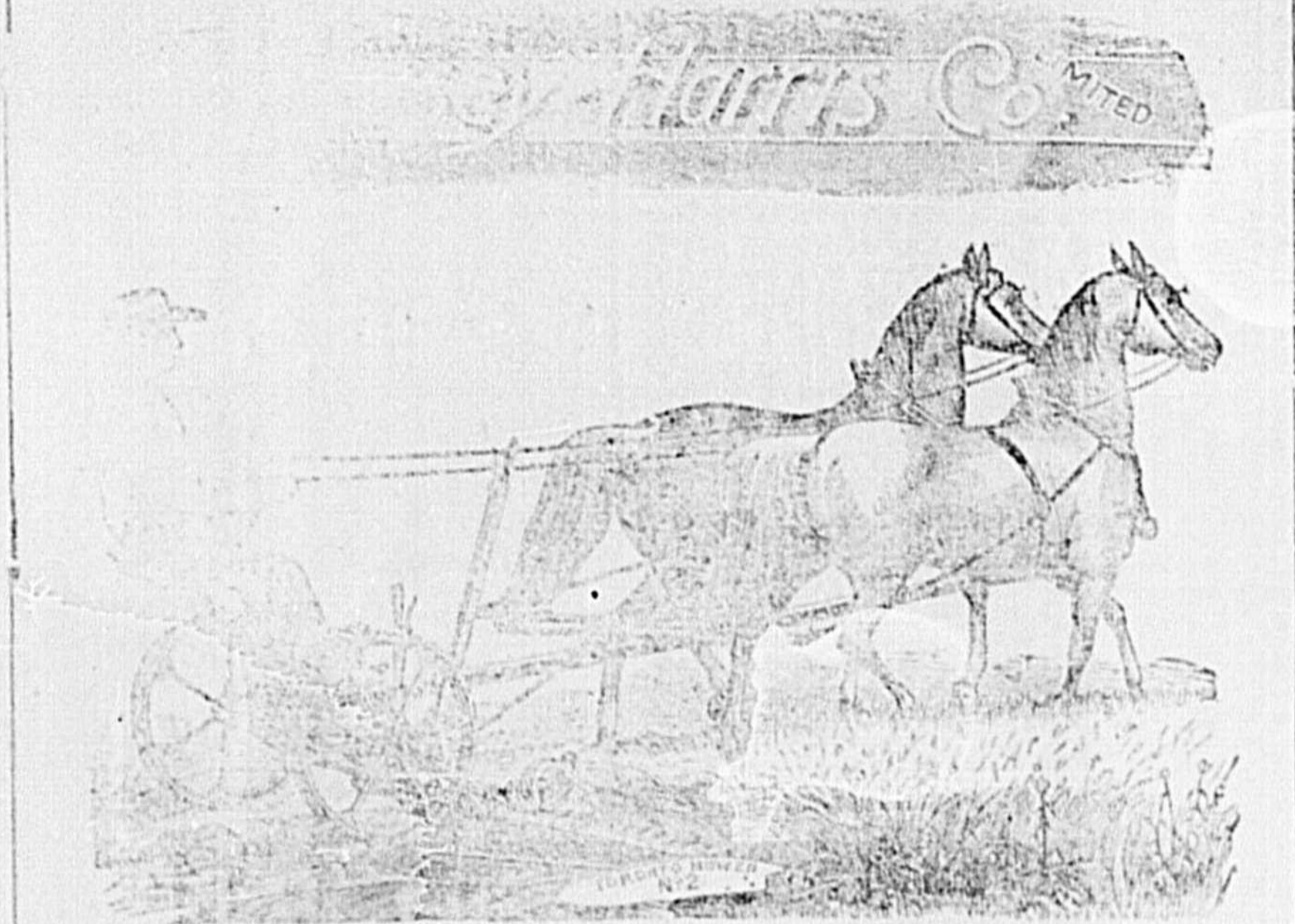
MAGASIN GENERAL RUE RACINE, CHICOUTIMI

M. Morin, invite toutes les personnes pratiques et le public en général à lui rendre visite et à venir constater par eux-mêmes la modicité de ses prix et la qualité de ses marchandises.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU, LA MARINE LA "WESTERN"

CAPITAL -- \$1,200,000 CUS GAGNON, Ecr. Avocat Seul agent autorisé pour Chicoutimi et Lac St-Jean. Bureau: Rue Racine, Chicoutimi août 93.



LA MASSEY, HARRIS Cie peut toujours fournir aux cultivateurs ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux combiné dans les machines et instruments agricoles tels que:

CHARRUES DE TOUTES ESPECES HERSES DES PLUS PERFECTIONNEES SEMOIRS A LA VOLÉE ET SECTIONNEL SEMOIRS A PATATES "ASHINWALE" SEMOIRS A GRAINES "NEW-MODELES" SEMOIRS A NAVETS TRES PARFAITS, PELLETS A CHEVAL EN ACIERS, BARATTES A BEURRE,

FAUCHEUSES A DEUX CHEVAUX ET A UN CHEVAL RATEAUX "TIGRES" "PERFECTION" "ITHACA" FANEUSES, CHARGEURS DE FOIN MOISSONNEUSES "LEGRUE" "MASSEY" "LIEUES" MOISSONNEUSE SIMPLE "MASSEY" AVEC POLE COUPES-PAILLE, DIFFERENTES GRANDEURS

ATTESS: Voitures, Buggies, Express, "l'ami du cheval", Sleighs, Moulins à cordes tordeuses, fournitures de filles, etc, etc. Le tout sera vendu avantageusement et les cultivateurs devraient se hâter de se procurer de ces machines perfectionnées qui leur épargneront du travail tout en leur permettant de faire des économies sur la main-d'œuvre.

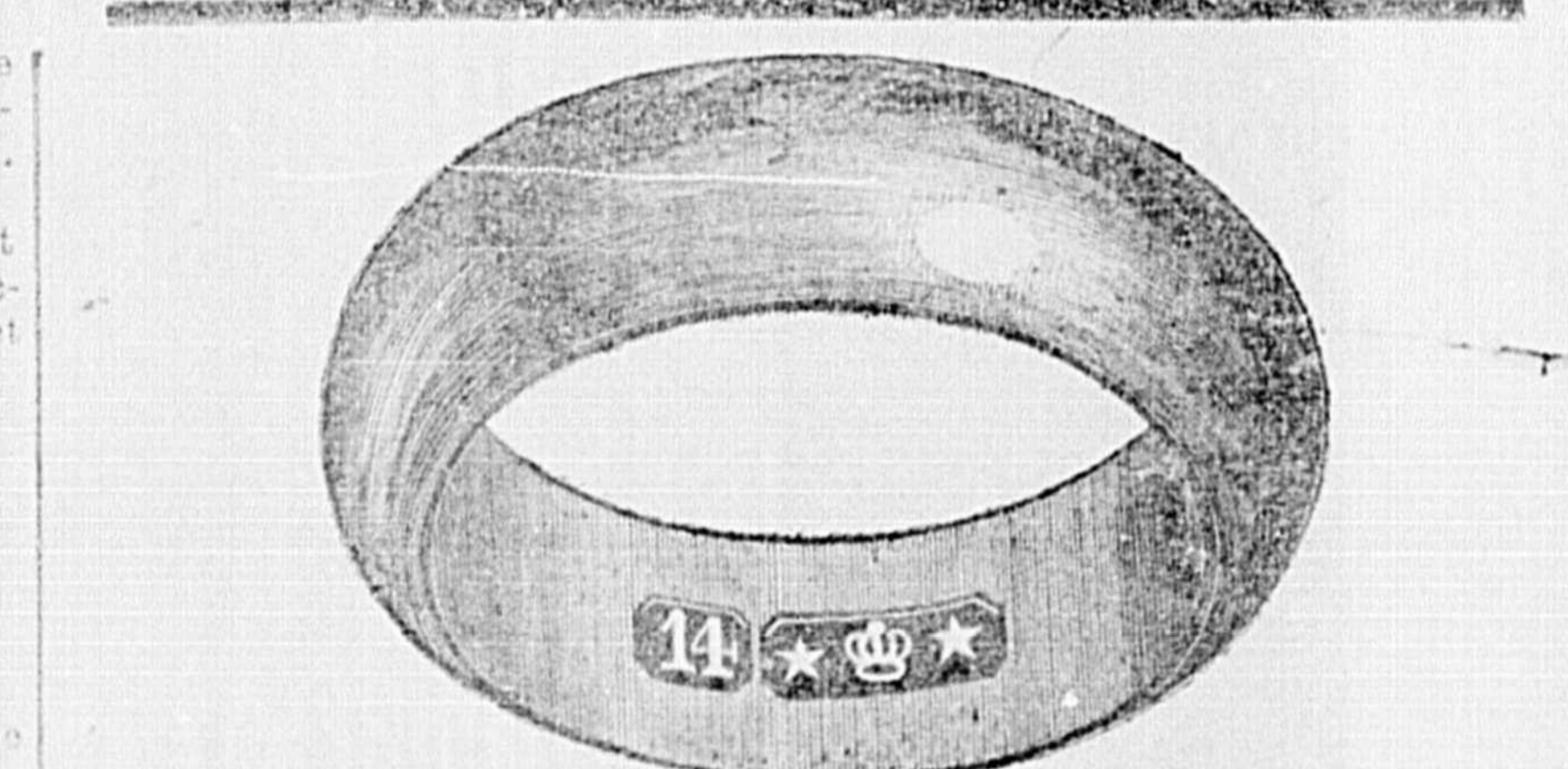
AGENTS LOCAUX

Pour Chicoutimi: Latérière et Jonquière: M. Mars Belley. Pour St-Jean et l'Anse St-Jean: M. LeNéré Tremblay. Pour St-Alphonse et St-Alexis: M. Péro Tremblay. Pour Tadoussac: M. Eugène Caron. Pour Hébertville: M. Ferdinand Saulnier. Pour St-Jérôme: M. Clax Villeneuve. Pour Chambord: M. Roger Luss. Pour Roberval: M. Louis Tremblay.

EDOUARD-T. LEPROHON.

AGENT GENERAL, FRASERVILLE P. Q. O. TEM

1 juin 4 mois.



M. WILLIAM GAUTHIER

A l'honneur d'informer le public qu'il a installé son atelier

D'HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

CHEZ M. NAPOLEON MOIN,

en face de l'HOTEL MARTIN et qu'il est prêt à exécuter

tous les travaux qui lui seront confiés.

Seul agent pour les jones en or sans soudure

WILLIAM GAUTHIER, Horloger-Bijoutier.

21 Mai 94—3 ms.

ARTHUR DU TREMBLAY & Frere

ROBERVAL, LAC-ST-JEAN

Marchands de Bois de Sciage

ET MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CADRES, LINTHES, PLANCHE ENBOUFEETEE, BOUTES

MOULIN A FARINE, MOULIN A BARLEY, MOULIN A CA RDER, MACHINE A FOULER ET A PRESSER

MAGASIN GENERAL

ASSORTIMENT COMPLET DANS TOUTES LES LIGNES

ECHANGE DE PRODUITS COMMERCIAUX contre PRODUITS AGRICOLES

AGENTS: A St-Jérôme: J.-R. Lapointe. A St-Gédéon: Isidore Couture

et autres agents seront nommés bientôt à Chicoutimi et autres localités où le besoin se fera sentir.—Correspondance sollicitée.

ARTHUR DU TREMBLAY & FRERE

GRAINS

Graines de Semence

— ET —

TREFLE

BLANC, ROUGE ET ALSIKER

AMÉRICAIN ET CANADIEN

Parfaitement nettoyé et de qualité supérieure

MIL

CANADIEN et AMERICAIN

Dans les meilleures qualités

ENTREE ET PLATRE

BLE MANITOBA et ONTARIO

BLANC ET ROUGE

Echantillons et prix fournis sur demande

L'attention des Cercles Agricoles et Sociétés d'Agriculture sollicitée

GEO. TANGUAY,

Marchand de Fleur et Provisions

Rues Leadonhall, St-Paul et St-Andre

PRICE BROTHERS COMPANY

MARCHANDS DE BOIS

MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"

A CHICOUTIMI, A BAIE DES HA! HA! A ST-ETIENNE, A BERGERONNES A SUI-A-COCHON

AU LAC HA! HA!

Le sousigné informe le public qu'il tiendra ouvert pendant toute la belle saison le Camp du lac Ha! Ha! et que les voyageurs, pêcheurs et chasseurs y trouveront tout le confort désirable.

Aucun endroit ne peut rivaliser avec le lac Ha! Ha! pour la pêche à la truite et la chasse au caribou. La nature y offre en outre des attractions incomparables.

Toute lettre doit être adressée à St Alexis.

ANDRE GAGNON, Cam. du lac Ha! Ha

5 juil. 1894—2ms.

Cartes d'Affaires

AVOCATS

JOS. PELLETIER

AVOCAT. Bureau: Dans le bas de la maison de M. Onés. Tremblay, cordonnier, rue Racine, Chicoutimi.

18 août 92

BELLEY & RIVARD

L.-G. BELLEY, L. L. B. et M. P.; Adv. RIVARD, L. L. B.

AVOCATS. Bureau: Rue Racine, Chicoutimi. Suivent, tous les jours le terme d'Hébertville.

15 sept. 92

L. AZAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau: en face du Bureau de Poste, Rue Racine, Chicoutimi.

1 janv. 93.

MEDICIN

L.-E. BEAUCHAMP

MÉDECIN. Consultations de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Rue Racine, Chicoutimi.

18 août 92:

ADELARD RIVERIN

MÉDECIN. Bureau: chez M.M. Bolly & Claveau, Rue Racine, Chicoutimi.

20 avril 1893.

CHARRONS

LOUIS TOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité: Voitures de toutes sortes.

PIERRE BOUCHARD

CHARRON, Rue Ste-Anne, Chicoutimi. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. Conditions avantageuses.

MEDECIN VETERINAIRE

T.-R. DUCHENE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE. Gradué et médaillé à l'École vétérinaire de Québec

Traitera toutes les maladies des animaux domestiques et les opérations dans la science vétérinaire Bureau chez M. Thomas Lamarre, Rue Racine Chicoutimi;

EN ETAT DE SOMNAMBULISME

UNE JEUNE FILLE SE PROMENE SUR UN TOIT

A 75 pieds au-dessus de la rue

Toute la rue Sous-le-Fort a été mise en émoi, samedi soir, par des cris de mort que poussait une jeune fille.

En présence de la foule, une jeune fille se promenait sur le toit d'une maison à quatre étages et élevée à plus de 75 pieds au-dessus du sol, en poussant des cris terribles.

Le spectacle était terrifiant. La jeune fille circulait sur le toit, exécutant un tour de force capable de rendre jaloux plus d'un acrobate.

Les hommes de police du poste numéro 5, attiré par les cris, arrivèrent sur les lieux, convaincus qu'il ne s'agissait de ni plus ni moins que d'un meurtre et que la victime appelait au secours.

De là elle fut conduite au poste de police numéro 1, rue Ste-Ursule, puis à l'hospice du Bon Pasteur, où elle est actuellement.

EVENTS ANTERIEURS
Durant la soirée de samedi, la jeune fille alla se coucher vers 10 heures, mais avant de partir, madame Malony, pour qui elle était employée comme servante depuis deux jours, lui enjoignit d'avoir à préparer le poêle immédiatement, afin qu'il fut plus facilement chauffé le lendemain et surtout plus à bonne heure.

"C'est bien", dit la jeune fille, et elle partit. Vers 11 h. 15, M. Maloney ayant fermé son magasin, alla constater si elle avait exécuté les ordres de madame Malony et si elle avait fermé les fenêtres de sa chambre à coucher.

A sa grande stupéfaction la chambre était vide. Le lit était défait et la jeune fille avait disparu.

Sur ces entrefaites, des voisins ayant aperçu la promeneuse sur le toit en avertirent M. Malony et c'est alors qu'eut lieu la scène que nous avons rapportée.

LA MALADE
La jeune fille—âgée de 17 à 18 ans—se nomme Gertrude Mills, née en Angleterre et demeure à Québec depuis deux ans. C'est une jolie personne, de taille moyenne, dévouée à ses maîtres et remplissant bien ses devoirs.

Après qu'elle eut été éveillée, elle a été prise d'un accès de folie furieuse qui a duré jusqu'à hier soir. Ce matin, elle était un peu plus calme.

FAIT INEXPLICABLE
Nous avons visité, ce matin, l'endroit où s'est passé l'incident. Il est réellement miraculeux que la malheureuse ne se soit pas tuée.

Le toit de la maison est couvert en tôle et tellement en pente qu'un chat n'y pourrait grimper. Du toit, il est aussi extrêmement difficile de grimper sur la cheminée, et la manière dont la jeune fille s'y est prise pour parcourir le trajet en question restera un fait inexplicable.

Meilleure Pâtisserie A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une graine à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres), se servent de

COTTOLENE

au lieu de saindoux. Le COTTOLENE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLENE seront plus riches en santé et en argent.

Les Dyspeptiques la Mangent avec Plaisir!
Les Médecins la Recommandent!
Les Chefs en Font L'éloge!
Les Cuisiniers la Préfèrent!
Les Ménagères l'accueillent avec Joie!
Vous les Épiciers en Vendent!

Préparé seulement par N. K. Fairbank et Cie. 1, Rue Wellington et Angle, MONTREAL.

IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN !!

ALLEZ TOUS EN FOULE ACHETER AU MAGASIN GENERAL DU BON MARCHÉ PAR EXCELLENCE TENU

PAR P.-H. BOILY,

MARCHAND, RUE RACINE CHICOUTIMI.

AUX AMATEURS DE COURSES

M. P. COLOZZA, bijoutier, vient de recevoir un assortiment de MONTRES CHRONOGRAPHES ET A REPETITION, EN ORET EN ARGENT

Ces montres sont très utiles pour prendre le temps pour les trottes de chevaux, pour les ingénieurs, les médecins, les chimistes, etc.

SIMPLE ET DURABLE
M. Colozza portera une attention spéciale à la réparation de ces montres, ayant en magasin toutes les pièces distinctes du mouvement.

P. COLOZZA, HORLOGER-BIJOUTIER

BONBONS!

PATISseries!

Pour vos achats de bonbons, et gâteaux de Noël et du Jour de l'An, allez chez

ANTOINE HAMEL

CONFISEUR,

Rue Racine

— EN MAINS —

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, tels que BONBONNIERES, CORNETS, JOUETS, etc.

LIQUEURS DOUCES
défiant toute compétition. ANTOINE HAMEL.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Phoenix of Hartford, et Queen

E.-V. HUDON

AGENT.

M. Hudon informe les personnes qui désirent acheter la machine à coudre NEW-RAYMOND, qu'il en a toujours en mains à sa résidence, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Conditions faciles.

ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE

Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flannelles, etc.

DEPUIS 10 ANS

Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

Nous avons nommé M. M. GUAY & CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez-vous à

M. M. GUAY & CIE.

A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P. Q.

22 mai 93

Lac Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr Ths Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 15 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères.

PITRE McLEAN.

NOUVEL HOTEL A ROBERVAL

MM. BOIVIN & COTE, bien connus par le public voyageur, ont laissé Chambord pour ouvrir un hôtel de première classe, près de l'hôtel Roberval et des moulins des MM. Du Tremblay, dans une spacieuse construction appartenant à M. Eugène Ménard.

Ils invitent le public voyageur à les encourager, étant en état de donner tout le confort possible. L'hôtel est sous la surveillance de Mme Faustin Boivin. La table sera de première classe.

BOIVIN & COTE

Roberval

26 avril 1894 6 ms

MOISSONNEUSE-LIEU-SE A VENDRE

M. Ferdinand Gauthier, cultivateur bien connu de Latérière offre en vente, à très bas prix, une moissonneuse lieuse neuve, de première qualité. 21 juin 1894 2 ms.

F. Kirouac & Fils

MANUFACTURIERS DE VERMICELLE ET MACARONI

MARCHANDS EN GROS DE

FARINES de toutes les qualités depuis les plus hautes Patent aux farines les plus communes, en poches de coton ou toile et en quarts, aussi lard coupé court et déssé, Saindoux en saux de la marque "Frontenac", Saindoux pur ou composé en chaudières de 3, 5, 10 et 20 lbs, Sel fin en sacs de 3, 5 et 56 lbs, Gruau granulé, standard et fin, avoine roulée, Barley, pois cuisant bien nettoyés, Son, Gru, pain de lin, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (confond), Blé d'Inde rond fèves blanches, avoine d'Ontario et du Bas Canada.

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DES FARINES FORTES A L'USAGE DES BOULANGERS.

F. Kirouac & Fils.

COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRÉ

Basse-Ville Québec.

Correspondance sollicitée.

IMPORTATIONS DIRECTES

—DE— MONTRES, HORLOGES FRANÇAISES

BIJOUTERIES EN OR, ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS, ENTOUCAS, CANNES, JOUETS.

ON ACHETE LES PERLES D'EAU DOUCE

G. SEIFERT

34, RUE DE LA FABRIQUE.



COMMENCANT LUNDI, le 18 JUN 1894, les trains voyageront comme suit :

DEPART DE CHICOUTIMI POUR ROBERVAL ET QUÉBEC
1.00 P. M.—Lundi, mardi et vendredi arrivant à Roberval à 5.30 P. M. et à Québec à 6 A. M.
3.00 P. M.—Mercredi, jeudi, samedi et dimanche pour Roberval y arrivant à 5.45 P. M., et les mêmes jours excepté le samedi pour Québec y arrivant à 6.00 A. M.

DEPART DE ROBERVAL
7.00 P. M.—Pour Chicoutimi, tous les jours ainsi que le dimanche, arrivant à 9.45 P. M., le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche, et à 11. P. M. le lundi et jeudi.

9.30 P. M.—Pour Québec, tous les jours ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, y arrivant à 6.00 A. M.

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux: Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour information au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus, rue St-André à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 11 Juin 1894.

ASSURANCE

La Feu, La Marine

"LA COMMERCIAL UNION"

Compagnie d'assurance limitée de Londres, Angleterre.

CAPITAL ET ACTIF 25 MILLIONS

Agent à Chicoutimi

P.-A. GUAY, TELEPHONE BELL 21 B. P. BOITE 4

1 an mai 93,

Lisez et Relisez

—ET— VOUS EN RETIREREZ DE GRANDS BENEFICES

La maison TESSIER & PETIT a en mains, un assortiment des plus considérables dans toutes ses lignes de commerce, qu'elle est résolue de vendre à un bas prix inconnu jusqu'ici. Ses départements de

Un département nouveau est celui de L'ARGENTERIE

Il vous sera offert pour vingt-cinq centimes (\$0.25) ce qui se vend partout une piastre et demie (\$1.50). Venez et vous jugerez.

Inutile d'énumérer ce que nous avons à vous offrir. Venez et nous vous étonnerons par le bas prix de nos effets. De plus, nous vous vendrons à un bas prix inconnu jusqu'ici les boîtes en peluche, les albums en ivoirine, les pipes assorties avec boîtes, etc., etc., et cela à si bon marché que tout le monde voudra en acheter.

Nous tenons à reconnaître l'encouragement de nos pratiques, non-seulement en leur disant: "MERCI", mais en leur offrant trois magnifiques

PEINTURES A L'HUILE

encadrées évaluées à dix piastres (\$10.00) chacune que tous pourront gagner. Car, tous ceux qui achèteront pour une piastre, deux piastres etc., dans notre département de jouets et de cartes de Noël et du Jour de l'An, auront droit à un billet, deux billets, suivant le montant pour lequel ils auront acheté.

Donc si vous voulez avoir GRATIS un magnifique tableau, et acheter à bon marché et vous vous convainquerez que c'est là que vous pouvez acheter à meilleur marché:

TESSIER & PETIT

J.-B. RENAUD & CIE

126-140 RUE ST-PAUL QUEBEC

Négociants en Gros

FARINE, SON, MOULEE, GRUAU, BARLEY, GRAINS, LARD, SAINDOUX,

JAMBONS, SUCRE d'érable, PLATRE a terre, SEL,

POISSONS, HUILLES de poissons, EXPORTATEURS DE FROMAGE

DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS, CHAMBORD JONCTON

ONI TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, RÉCEPTION DIRECTE DES MOULINS D'ONTARIO ET DE MANITOBA LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES, POISSON ET SEL.

Grosseries et Epiceries

Biscuits, Candies, liqueurs douces et conserves, Huile de harbon directe de Petrolia

POMMES, CITRONS, ORANGES, COCOS, AVELINES, ETC

ACHETENT ET ECHANGENT LES PRODUITS GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

Tout ordre reçu par Télégraphe ou par Téléphone une heure avant les trains, reçoit la plus prompte attention et est expédié.

POUR LES PLACES D'EAU : les envois peuvent se faire de Québec ou de Montréal en été.

GLOVER, FRY & CIE

ETABLIS EN 1842

Nos 24 et 26 Rue de la Fabrique. QUEBEC

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de marchandises sèches de toutes sortes, production directe des meilleures manufactures d'Europe, des Etats Unis et du Canada.

Notre longue expérience dans le commerce, les conditions avantageuses dans lesquelles nous plaçons nos commandes et le grand soin apporté au choix de nos marchandises nous permettent de donner aux acheteurs la plus entière satisfaction.

Nos importations pour le printemps et l'été étant terminées, les différents départements de notre magasin sont maintenant remplis des dernières nouveautés pour la saison.

DEPARTEMENT DES ROBES

Les plus nouvelles nuances en soies pour Robes. Nouveautés en étoffes à Robes et Costumes, Cachemires, Crêpons, Serges, Châllis, Drap Estamine, Poils français et Dentelles larges pour robes, etc., etc., etc.

Spécialité d'Étoffes noires pour deuil en Cachemire de laine et soie et laine. Drap Henrietta, Mousseline de laine, Crêpe pour voiles et pour robes, etc., etc. Nouvelles Indiennes couleurs garanties, Percalés, Levantine, etc., etc. La confection des robes est confiée à un personnel vigilant et habile.

MANTEAUX

Ce département est un des plus fréquentés de notre établissement; on y trouve des manteaux dans les formes les plus nouvelles depuis \$2.50. Les étoffes pour manteaux offrent un grand choix de tissus différents dans les couleurs les plus nouvelles. La confection s'y fait aussi d'après l'art de la mode.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Tweeds pour pantalons et habillements complets, étoffes pour pardessus. Chemises collets, Poignets, Cravates, etc., etc. Les commandes confiées au tailleur sont exécutées avec soin et promptitude.

TAPIS ET GARNITURES DE MAISONS

Il faut visiter ce département pour avoir une idée de l'immense quantité de tapis chaussons qu'il renferme. On y trouve : Tapis de toutes sortes, Prolats, Rideaux, Étoffes pour meubles, Couverts pour tables, etc., etc.

LITS EN FER, MATELATS, OREILLERS, ETC., ETC. Le tout à des prix défiant toute compétition.

5 PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

NOUVEAUX PRIX SUR FARINES

SAINDOUX, ENGRAIS de toutes sortes DEMANDEZ MES COTATIONS VOUS Y TROUVEREZ VOTRE PROFIT S'ADRESSEZ à D.-E. DROLET 50A 52 RUE DALHOUSIE, Q. ÉBEC